



## Flash info !

### Promotion hors classe 2021 :

Cette année, peuvent accéder à la hors classe de leur corps, **les agents comptant au 31 août 2021 au moins deux ans d'ancienneté dans le 9<sup>ème</sup> échelon de la classe normale**, y compris ceux qui sont stagiaires dans un autre corps.

Les personnels doivent être en activité, dans le second degré ou dans l'enseignement supérieur, mis à disposition d'un autre organisme ou administration ou en position de détachement.

Les agents en congé parental à la date d'observation ne sont pas promouvables.

**Les collègues au 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> échelon sont également éligibles.**

### Regardez votre messagerie (i-prof) !

Tous les collègues promouvables sont informés individuellement qu'ils remplissent les conditions statutaires par message électronique via l'application I-prof.

**L'examen de leur situation n'est pas conditionné à un acte de candidature. Il sera automatique.**

### ATTENTION !

N'oubliez pas d'actualiser et enrichir sur I-prof votre CV **avant le mercredi 31 mars 2021 (minuit)** pour ‘éclairer’ l'avis de votre chef d'établissement et inspecteur.

Seules les rubriques « Qualifications et compétences » et « Activités professionnelles » peuvent être actualisées. Les autres rubriques ne sont accessibles qu'en consultation.

L'appréciation portée cette année par le recteur sera conservée pour les campagnes de promotion ultérieures si vous n'êtes pas promu(e) au 1er sept. 2021.

### Quels critères ?

- L'appréciation issue du troisième rendez-vous de carrière pour les enseignants ayant bénéficié de ce rendez-vous de carrière.

**Site Internet : <Https://actionetdemocratie-amiens.fr>- Mail : [AetD.amiens@gmail.com](mailto:AetD.amiens@gmail.com)**

**Régis Lyonnet, Président académique : 06 69 01 19 15**

**Pascal Sellier, Trésorier et commissaire paritaire : 06 68 92 74 51**

**Jean Christophe Lecointe, commissaire paritaire : 06 68 98 52 16**



- L'appréciation attribuée en 2018, 2019 ou 2020 dans le cadre de la campagne d'accès au grade de la hors classe (les avis attribués les années précédentes sont pérennes).
- Les enseignants pour lesquels aucune appréciation de leur valeur professionnelle n'a été portée, ni dans le cadre du 3ème rendez-vous de carrière, ni dans le cadre des campagnes 2018, 2019 et 2020 d'accès au grade de la hors classe remplissant les conditions réglementaires pour être inscrits au tableau d'avancement à la hors classe 2021 sont invités à se connecter à l'application internet dénommée "I-Prof", accessible via le portail ARENA entre **le mercredi 17 mars 2021 jusqu'au mercredi 31 mars 2021 (minuit) pour mettre à jour leur dossier** (voir circulaire page 3).

Avis du chef d'établissement et du corps d'inspection :

Ces avis se déclinent en trois degrés :

- Très satisfaisant (Ils devront veiller à une répartition équilibrée de leurs avis entre les différents échelons)
- Satisfaisant
- A consolider.

L'appréciation du recteur sera ensuite formulée à partir de la notation et des avis rendus et correspondra à l'un des quatre degrés suivants :

- excellent : 145 points (30% maximum dans chaque échelon)
- très satisfaisant : 125 points (45% maximum dans chaque échelon)
- satisfaisant : 105 points
- à consolider : 95 points

Le tableau d'avancement des promouvables tiendra compte aussi :

Du nombre d'années dans votre échelon au 31 août 2021 :

**Site Internet : <https://actionetdemocratie-amiens.fr/>- Mail : [AetD.amiens@gmail.com](mailto:AetD.amiens@gmail.com)**

**Régis Lyonnet, Président académique : 06 69 01 19 15**

**Pascal Sellier, Trésorier et commissaire paritaire : 06 68 92 74 51**

**Jean Christophe Lecointe, commissaire paritaire : 06 68 98 52 16**



Échelon	Ancienneté dans l'échelon (au 31 août 2021)	Ancienneté théorique dans la plage d'appel HC	Points
9	2 ans	0 an	0
	3 ans	1 an	10
10	0	2 ans	20
	1 an	3 ans	30
	2 ans	4 ans	40
	3 ans	5 ans	50
11	0	6 ans	60
	1 an	7 ans	70
	2 ans	8 ans	80
	3 ans	9 ans	100
	4 ans	10 ans	110
	5 ans	11 ans	120
	6 ans	12 ans	130
	7 ans	13 ans	140
	8 ans	14 ans	150
	9 ans et plus	15 ans et plus	160

Ce qui amène à un classement de 95 points à 305 points maximum.

Vous trouverez en pièce jointe la circulaire académique « Promotion hors classe 2021 ».

Pour toutes questions concernant la promotion « Hors classe », vous pouvez joindre :

Régis Lyonnet, Président académique, au 06 69 01 19 15

Pascal Sellier, Trésorier académique et commissaire paritaire, au 06 68 92 74 51

Jean-Christophe Lecointe, commissaire paritaire, au 06 68 98 52 16

Ou laisser un mail : [AetD.amiens@gmail.com](mailto:AetD.amiens@gmail.com)

**IMPORTANT** : Nous ne sommes pas toujours disponibles, SURTOUT, laissez un message avec vos coordonnées et nous vous rappellerons.

Bien cordialement.

Le secrétariat académique

Régis Lyonnet Éric Fitterer Jean-Christophe Lecointe Pascal Sellier

**Site Internet : <https://actionetdemocratie-amiens.fr/>- Mail : [AetD.amiens@gmail.com](mailto:AetD.amiens@gmail.com)**

**Régis Lyonnet, Président académique : 06 69 01 19 15**

**Pascal Sellier, Trésorier et commissaire paritaire : 06 68 92 74 51**

**Jean Christophe Lecointe, commissaire paritaire : 06 68 98 52 16**